



Délai de traitement excessif - titre de séjour

Par Eliot_1

Bonjour à tous,

Je suis actuellement employé dans le secteur de la restauration depuis 6 ans et je me trouve confronté à une situation complexe concernant ma demande de premier titre de séjour en France. J'ai déposé ma demande à la préfecture de l'Essonne en juillet 2021 et depuis lors, je suis en attente de mon titre de séjour. Malgré le renouvellement de mon récépissé à douze reprises, je n'ai toujours pas obtenu de réponse.

Lors d'une récente visite à la préfecture pour demander des informations sur le délai de traitement de ma demande, j'ai appris que l'agent instructeur en charge de mon dossier avait quitté ses fonctions il y a deux ans et personne n'a repris mon dossier depuis. Malheureusement, l'accueil de la préfecture n'a pas pu me fournir de solution concrète à ce problème.

Je suis donc à la recherche de conseils sur la meilleure manière de procéder dans cette situation. Quelles sont mes options légales pour faire avancer ma demande de titre de séjour ?

Est-ce que quelqu'un a déjà été confronté à une situation similaire et pourrait partager son expérience ou ses conseils ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide et vos suggestions.

Cordialement.

Par Violet

Bonsoir Eliot _1,

Lorsque vous demandez :

"Quelles sont mes options légales pour faire avancer ma demande de titre de séjour ?"

En ouvrant le lien suivant vous devriez avoir réponse à votre interrogation :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31969>

Cordialement.